

COMMUNE DE MARQUETTE-LEZ-LILLE
CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Séance du 15 décembre 2025

Délibération n°2025/5/96

Nomenclature 7.5

**OBJET : PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU C.C.A.S – BUDGET
2026**

Monsieur le Maire rappelle à ses collègues l'attribution annuelle d'une subvention d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale.

Dans le cadre de la préparation budgétaire 2026 du C.C.A.S., cette subvention s'élève à 39 000 €.

L'imputation budgétaire se fera sur l'article 657 362.

LE CONSEIL,